

Association du Pays des Vallons de Vilaine

Compte rendu de la réunion de l'Assemblée générale Du Pays des vallons de Vilaine

27 février 2007, Mairie de Crevin, 19h30

Présents :

Mesdames et Messieurs les délégués communaux : MM. HILLIGOT, THEBAULT, THEAUDIN, DANO, LAUTRETE, BOURGEAULT, GENDROT, CHAPLAIS, DERVAL, COTARD, PETRY, SIELLER, GARNIER, LETOURNEL, DEROCHE, DESRIVIERES, AULNETTE, GEFFRAULT, TAUPIN (suppléant), KAZMIERCZAK, TAILLANDIER, PAITEL, JOUAUX, RINFRAY, RIMASSON (suppléant), KERIBIN, MELLET, NOEL

Messieurs les Conseillers généraux : Marcel HAMEL, Gilbert MENARD, J-Claude VIGOUR

Nombre de délégués :

↪ en exercice	55
↪ pouvoirs	0
↪ présents	31
↪ absents	24

Sont également présents pour les communes :
JOUADE, FONTAINE, LARCHER, HEURLIN, REVERDY

Conseil de développement :

Monsieur Philippe JOLIVET, Président
Mesdames et Messieurs JEAN, DANDO, LAUNAY

Monsieur Jean-René MARSAC Conseiller régional.

Monsieur Eric ARDOUIN Directeur général de services du Conseil général

Monsieur Philippe MALIZARD, Sous Préfet de Redon excusé.

Le quorum est réuni

Remerciements de Monsieur SIELLER, Président de l'association.

Présentation de l'ordre du jour de l'assemblée générale.

1°) Présentation rapport d'activités 2006

Le rapport d'activités est pour la première fois formalisé cette année, avec la remise d'un document auprès des membres de l'assemblée générale. Il sera communiqué également auprès des 25 mairies, des deux communautés de communes, et plus largement auprès de toutes personnes qui en feront la demande.

Le rapport d'activités comporte trois parties principales :

- une présentation du Pays, de ses attributions et de son évolution ;
- une partie budgétaire avec le bilan de l'année 2006

Association du Pays des Vallons de Vilaine

- les actions conduites en 2006, leur évaluation et les suites à donner.

Cette dernière partie du rapport s'appuie sur la charte de développement et ses 5 orientations principales :

- Agir en faveur de l'environnement (10 actions)
- Maîtriser l'utilisation de l'espace (2 actions)
- Améliorer la qualité de vie (4 actions)
- Développer l'attractivité du territoire (12 actions)
- Faire adhérer à l'ambition du projet (2 actions)

Les actions propres au Conseil de développement sont également décrites (4 actions).

Monsieur J-René Marsac demande à ce qu'une correction soit apportée, s'agissant de l'aide de la Région qui « serait réduite par deux » à partir de 2007. Le financement de l'ingénierie du Pays des vallons de Vilaine pour la période 2003-2006 est intervenu en particulier par le biais du contrat de pays, pour lequel l'Etat et la Région étaient les partenaires financiers du Pays. En 2007, l'Etat n'intervient plus dans le cadre du contrat de pays. Mais le soutien de la Région demeure équivalent si ce n'est supérieur.

2°) Présentation du bilan financier 2006

Les comptes ont été expertisés par le cabinet d'expertise comptable Soregor ; ils sont en attente de certification par le commissaire au compte.

Bilan proche du budget prévisionnel : 436.744,87 € contre 437.246,74 €

Bilan équilibré : 436.744,87 € de dépenses pour 437.889,51 € de recettes

Les dépenses sont d'abord liées à des charges de personnel :

5 permanents

1 CDD pesticides pour les plans de désherbage dans les communes (Sophie Duchange)

1 CDD randonnée pour l'inscription des chemins communaux dans le PDIPR d'abord sur le canton de Guichen, puis sur le périmètre de la communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (Christophe Rouillé)

3 stagiaires ont été accueillis :

- inventaire des cours d'eau (Eymeric Launay)
- schéma des équipements culturels et sportifs (Felipe Caromero)
- organisation de la Journée dans la Nature à Bourg des Comptes (Maëva Lolivier)

Les frais de structure (téléphone, reproduction, fournitures) sont en correspondance.

Les autres dépenses du Pays relèvent des priorités fixées pour l'année 2006 :

- Fin de la mission pesticides
- Mission d'inventaire des cours d'eau
- Engagement du plan paysager (cabinet Vu d'ici)
- Réalisation d'un schéma culturel (cabinet Objectif Patrimoine)
- Réalisation de la mission randonnée
- Evènementiels : salon de l'habitat, journée dans la nature
- Actions de communication : communications spécifiques telles que celles de l'observatoire environnement, agenda des manifestations, guide de l'agriculture, et communication générale telle que le journal de pays

Association du Pays des Vallons de Vilaine

- La pérennisation de l'espace entreprises
- La participation à la réflexion de la MEIF
- La préparation du contrat de pays 2006-2012 avec la Région et le suivi des contrats de territoire
- Le soutien aux associations par le Conseil de développement
- Une réflexion sur le partage des moyens entre pays et communautés de communes
- Le programme local de l'habitat et le Scot (qui relèvent du syndicat mixte).

Le rapport d'activité présente d'ailleurs ces actions.

En 2006, la cotisation des communautés de communes, hors mission randonnée a été de 1 € par habitant sur la base de 48468 habitants (population DGF 2005).

Les autres recettes sont d'abord celles du contrat de pays (subvention de la Région en 2006), du Conseil général (subvention 2006 et report de la subvention 2005), des Chambres consulaires (dans le cadre de l'espace entreprises), du CNASEA (pour le poste de Nicolas Boué), de l'agence de l'eau (pour la mission pesticides), de l'Odesca (pour l'animation de la politique du commerce et de l'artisanat), du CEPE (actions environnementales)...

Le bilan 2006 est approuvé à l'unanimité.

3°) Budget prévisionnel 2007

Budget prévisionnel de 450.489,81 €. Budget qui s'équilibre avec des recettes prévisionnelles. Mais les marges de manœuvre sont réduites, en particulier si les recettes attendues ne sont pas là.

Dépenses :

L'association du Pays des vallons de Vilaine s'étoffe et s'agrandit :

- recrutement d'un 6^{ème} permanent dans le cadre de la maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation (MEIF)
- déménagement dans les nouveaux locaux de la maison intercommunale de Guichen

Les dépenses de personnel sont redécoupées suivant les grands postes budgétaires du Pays :

- Administration de la structure (2 demi-postes)
- Communication de la structure (1/2 poste)
- Animation du Conseil de développement (1/2 poste)
- Elaboration et mise en œuvre de la politique environnementale (un poste)
- Espace entreprises (1/3 de poste)
- Elaboration et mise en œuvre de la politique économique (2/3 de poste)
- Elaboration et mise en œuvre de la politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation (1 poste)
- Elaboration et mise en œuvre des PLH et du Scot (1/2 poste)
- Elaboration et mise en œuvre de la politique du tourisme et du patrimoine (1/2 poste)

Les frais de structure peuvent être également proratisés pour certaines des missions qui induisent des partenariats particuliers : espace entreprises, MEIF, Conseil de développement...

Les grands chantiers prioritaires de l'année 2007 sont :

- Les missions d'assistance auprès des communautés de communes : environnement, PLH (dont mise en place d'un observatoire), tourisme...

Association du Pays des Vallons de Vilaine

- La pérennisation des outils tel que l'espace entreprises,
- L'accompagnement technique et/ou d'événementiels, du type « Salon de l'habitat n°2 » à Bain de Bretagne (UCAB), « Journée dans la nature n° 2 » à Bain également (alternance entre les deux communautés de communes),
- La communication, du type « Agenda des manifestations 2 et 3 » (par trimestre), « Destination » (journal de pays), communication du Scot, actions de valorisation des énergies renouvelables...
- Des études qui s'achèvent et de nouvelles qui démarrent : plan paysager (cabinet Vu d'ici), schéma éolien (cabinets Vu d'ici et Espace Eolien Développement -EED)
- La mise en œuvre d'une politique de l'emploi, de l'insertion et de la formation sur le pays (MEIF)

Il est également proposé de recourir à 3 missions de courte durée, sous la forme de stages pour mener à bien certaines des réflexions :

- Patrimoine / inventaire du patrimoine
- Accompagnement de la vie associative et identification des besoins des associations
- éducation à l'environnement / mise en réseau des sites du territoire et coordination de l'offre éducative

Recettes :

Pour boucler le Scot, le budget du syndicat mixte prévoit la participation des communautés de communes à hauteur de 30.000 €.

Dans le cadre du nouveau contrat de pays, la subvention de la Région est plafonnée à 125.000 € par an.

La Région soutient également les initiatives du Conseil de développement dans le cadre d'une aide particulière (20.000 € sur 4 ans)

La participation du Conseil général reste équivalente avec 50.000 € de subvention.

L'Etat apporte sa contribution dans le cadre du budget de la MEIF, avec une aide maximum de 45.000 € par an (garantie pour 4 ans).

Les chambres consulaires restent les partenaires attirés de l'espace entreprises, avec une participation que l'on souhaite à la hausse (12.450 €)

L'Odesca est mobilisée également pour le financement de l'animation du commerce et de l'artisanat (7.500 €)

D'autres subventions sont également mobilisées au cas par cas suivant les actions engagées, notamment dans le domaine de l'environnement (en particulier l'ADEME pour le schéma éolien).

Avec le nouveau contrat de pays dont l'Etat n'est plus partenaire, les communautés de communes sont plus sollicitées cette année que l'année dernière, avec une participation en 2007 de 172.410,59 €

L'association intervenant de plus en plus pour le compte des communautés de communes elles-mêmes, deux colonnes cotisation figurent dans la proposition de budget :

- La première pour le compte de l'association,

Association du Pays des Vallons de Vilaine

- La seconde dans le cadre de missions réalisées pour le compte des communautés de communes

La cotisation globale s'élève à 3,24 € par habitant en 2007 (contre 1 € en 2006), en prenant pour base la population DGF 2007 (53.298 habitants, contre 48.468 € en 2006).

Avec le syndicat mixte la cotisation s'élève au total à 3,80 € par habitant. (contre 2 € en 2006)

La participation des deux communautés de communes au titre du budget 2007 de l'association du Pays des vallons de Vilaine serait donc la suivante :

- 88.368 € pour Acsor (27 274 hab)
- 84.318 € pour la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (26 024 hab)

Le budget prévisionnel 2007 est adopté à l'unanimité.

La cotisation est annuelle est sollicitée auprès des deux communautés de communes. Les subventions auprès de la Région (contrat de pays 2006-2012), du Département (ingénierie), et de l'Etat (Maison de l'emploi, de l'insertion et de la formation) sont également sollicitées.

4°) Renouvellement du bureau du Conseil de développement

Philippe Jolivet, Président du Conseil de développement expose : à l'article 5 du règlement intérieur du Conseil de développement il est stipulé que l'assemblée générale du Pays des vallons de Vilaine valide la liste des membres de ce dernier dès qu'il y a renouvellement.

Les nouveaux membres de la plénière du Conseil de développement seraient :

	Représentant	Collège
Kader SADOON	Les lycées (Jean Britto Bain de Bretagne)	Economie et formation
Isabelle CARDINAL	Cape 137 (Super U Bain de Bretagne)	Economie et formation
Arnaud GADBIN	Association de protection de l'environnement (AVEC)	Environnement
Bruno ORAIN	Les transports de voyageurs (transports Orain, Messac)	Services aux personnes
Pascal BRIANNE	Association de randonnée équestre (association des amis du cheval en Ille et Vilaine)	Tourisme et patrimoine
Agnès BOUYAUX	Les syndicats d'initiatives (SI Bain de Bretagne)	Tourisme et patrimoine

Association du Pays des Vallons de Vilaine

Le bureau du Conseil de développement serait également renouvelé, comme suit :

	Représentant	Collège
Jacky GEFFROY	CCI de Rennes (CM Création Guichen)	Economie et formation
Jean-Yves LAUNAY	Les syndicats de salariés (CFDT)	Economie et formation
Philippe JOLIVET	Union patronale (Sopral, Pléchâtel)	Economie et formation
Isabelle CARDINAL	Cape 137 (Super U Bain de Bretagne)	Economie et formation
Monique VIGNE	Association protection de l'environnement (Pont de Pierre)	Environnement
Arnaud GADBIN	Association de protection de l'environnement (AVEC)	Environnement
Didier ROULLEAUX	Les groupes d'agriculteurs (GEDA Bain de Bretagne)	Environnement
Jean-François DANDO	Accueil- habitat (association La Massaye)	Service aux personnes
Benoît JEAN	Les écoles de musique et de danse (Association musicale du Pays des vallons de Vilaine)	Loisirs et culture
Marie-José SAIAG	Les bibliothèques (Association Salicorne)	Loisirs et culture
Agnès BOUYAUX	Les syndicats d'initiatives (SI Bain de Bretagne)	Tourisme et patrimoine

La recomposition du Conseil de développement et de son bureau est validée à l'unanimité

5°) Intervention du Conseil général : la déconcentration des services à l'horizon 2009-2010

MM. Marcel Hamel, vice-président et Eric Ardouin, directeur général, présentent la politique de déconcentration des services du Département dans les 7 pays, dont celui des vallons de Vilaine, avec l'ouverture d'une agence départementale à Bain de Bretagne à l'horizon 2009-2010.

La déconcentration des services intervient dans un objectif plus global qui est celui de l'équilibre territorial qui se traduit notamment par la politique des contrats de territoire, la création de plate forme logistiques, la décentralisation universitaire...

La création des agences départementales a pour but de constituer des outils de petite taille, de proximité et réactifs et d'apporter plus de transversalité en réunissant des métiers différents sur un même territoire : enseignement, routes, social, environnement...

2/3 des agents du Départements (4000 agents + Equipement + Education nationale + assistants familiaux) seront dorénavant dans les territoires et l'ensemble des missions du Conseil général sera exercée au sein de chaque agence.

Association du Pays des Vallons de Vilaine

Les directeurs d'agence auront toute autorité sur les agents départementaux dans les territoires et seront placés sous l'autorité hiérarchique directe du directeur général.

Pour le Pays des vallons de Vilaine sont ainsi identifiés dans le projet actuel :

- 39 agents résidents dans les futurs locaux de l'agence locale ;
- 5 agents itinérants (éducateurs sportifs départementaux, animateurs Ordi 35, architectes conseils) ;
- 55 autres agents rattachés à l'agence (CDAS, personnel TOS, centre d'exploitation routier, antenne de la bibliothèque départementale) ;

Soit 99 agents au total.

Il est envisagé que le centre d'exploitation routier de Bain déménage de ses locaux du centre ville actuels et soit centralisé avec les locaux de la future agence sur le nord de la commune.